
Préavis de grève à durée indéterminée dans les Entreprises de Travail Adapté (ETA) en Wallonie

Les organisations syndicales représentant les travailleurs des Entreprises de Travail Adapté (ETA) en Wallonie (SCP 327.03) annoncent le dépôt d'un préavis de grève et d'actions à durée indéterminée, prenant effet dès le 13 mars.

Depuis trop longtemps, les travailleurs des ETA subissent un manque criant de reconnaissance, un mépris institutionnalisé et l'absence répétée de réponses concrètes à leurs revendications légitimes. Les syndicats rappellent que les travailleurs du secteur jouent un rôle essentiel dans l'économie wallonne : ils produisent, emballent, livrent, construisent, créent et soutiennent quotidiennement des milliers d'activités. Leur engagement ne peut plus être ignoré.

Nos revendications prioritaires

Face à l'impasse actuelle et au refus de répondre sérieusement aux demandes, le front commun syndical exige :

1. L'instauration immédiate d'un chèque-repas sectoriel pour tous les travailleurs.

Un droit élémentaire dont bénéficient déjà la plupart des travailleurs en Wallonie. L'exclusion persistante des travailleurs des ETA est injustifiable.

2. Une augmentation significative du montant des chèques-repas existants.

Là où ils sont en place, leur valeur demeure insuffisante et ne reflète ni l'inflation ni la réalité de terrain.

3. Une véritable reconnaissance du travail accompli.

Les travailleurs des ETA ne peuvent plus être considérés comme une variable d'ajustement. Ils méritent respect, considération et des avancées concrètes.

4. Des mesures fortes en matière de travail faisable et de fins de carrière.

Le secteur vieillit, les conditions sont exigeantes : il est urgent de garantir des parcours professionnels soutenables.

5. L'interdiction des flexi-jobs dans le secteur.

Le recours aux flexi-jobs n'a pas sa place dans un secteur déjà fragilisé et qui devrait prioritairement investir dans ses travailleurs en situation de handicap.

Un signal clair : la patience est épuisée

Face au manque de réponses, aux reports successifs et au mépris exprimé par certains employeurs, le front commun syndical n'a plus d'autre choix que de recourir à la grève. Ce préavis couvre l'ensemble des travailleurs employés dans les ETA wallonnes.

Le respect ne se mendie pas. Il se prend.

Il n'est plus question de passer sous silence la réalité des travailleurs des ETA. Nous resterons mobilisés aussi longtemps qu'il le faudra pour obtenir les droits et la dignité qui leur sont dus.

Pour plus d'informations :

- Luca Baldan, secrétaire fédéral CSCBIE, 0472 80 78 10
- Benjamin Wery, secrétaire fédéral FGTB CG, 0498 81 78 22